Jard sur Mer

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

INSCRIPTIONS
ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

☞ **Nom et Prénom de la mère :** _____

Nom et Prénom du père : _____

Adresse des parents : _____

/__/__/__/__/__/ _____

☞ **Enfants à inscrire**

Prénoms	Date de naissance

☞ **Numéros de téléphone en cas de besoin :**

Domicile : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Portable du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Travail du père : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Portable de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Travail de la mère : /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Numéro d'allocataire CAF : _____

Nous vous autorisons, en cas d'accident dans le cadre du restaurant scolaire, à faire donner à notre (nos) enfant(s) les soins nécessaires par le médecin le plus proche.

☞ **Fréquentation du restaurant**

❑ Régulièrement tous les jours de la semaine

❑ Régulièrement un ou plusieurs jours fixes dans la semaine

❑ Lundi ❑ Mardi ❑ Jeudi ❑ Vendredi

(Cocher les jours de fréquentation)

❑ Occasionnellement **(règlement du repas le jour même)**

Le prix du repas est fixé à la somme de : 3,10 €

Date : /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/

Signature :

N.B. : **Bulletin à retourner obligatoirement <u>au restaurant scolaire</u>.**

Les personnes demeurant à Jard sur Mer, qui souhaitent bénéficier d'une aide du C.C.A.S doivent se faire connaître à la mairie au moment de l'inscription de leur(s) enfant(s), munies de la feuille d'imposition de l'année précédente.